

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesures de la Commission permanente -

MESURE N° 24/295

portant nomination des membres du conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL », amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6, paragraphe 1, point b) et 7, paragraphe 3,

vu l'appendice des Statuts de l'Agence (règlement du Fonds de pension EUROCONTROL), et en particulier son article 5, paragraphes 1 et 2,

vu la mesure n° 24/287 de la Commission permanente du 19 février 2024 portant nomination des membres du conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL,

vu la liste des candidats proposés par le président du Conseil provisoire pour exercer la fonction de représentant des États membres au conseil de surveillance,

vu les propositions transmises par les comités du personnel pour la nomination de personnes à la fonction de représentant du personnel au conseil de surveillance,

sur proposition du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

Article premier : nouveaux membres représentant les États membres

Nominations prenant effet le 1^{er} septembre 2024 pour une période de quatre ans, soit jusqu'au 31 août 2028.

1. La nomination de M. Markus Rautenberg (Allemagne) et de M. Özcan Durukan (Turquie) en tant que membres titulaires du conseil de surveillance représentant les États membres est renouvelée.
2. Sont nommés membres suppléants du conseil de surveillance représentant les États membres :
 - M. Pavol Gelinger (Slovaquie), suppléant de M. Markus Rautenberg (Allemagne) ;
 - M^{me} Lisa Pernice (France), suppléante de M. Özcan Durukan (Türkiye).

Article 2 : membres en fonction représentant les États membres

M. Luboš Hlinovsky (République tchèque) et M. Josef Rosenthaler (Autriche) restent en fonction en qualité de membres du conseil de surveillance représentant les États membres jusqu'à la fin de leur mandat, soit jusqu'au 31 août 2026 ; il en va de même pour M. Audrius Radzevičius (Lituanie) et M^{me} Enel Ran (Estonie), leurs suppléants respectifs.

Article 3 : nouveaux membres représentant le personnel

Nominations prenant effet le 1^{er} septembre 2024 pour une période de quatre ans, soit jusqu'au 31 août 2028

1. M. Ive Van Weddingen est nommé membre titulaire du conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL, et la nomination de M. Eric Hoffman en qualité de membre titulaire du conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL est renouvelée.
2. Sont nommés membres suppléants du conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL :
 - M. Youssef Oubaja, suppléant de M. Ive Van Weddingen ;
 - M. Mario Boyero Pérez, suppléant de M. Eric Hoffman.

Article 4 : membres en fonction représentant le personnel

1. M. Juan Macho Baena et M. Pierre-Louis Dugenet restent en fonction en qualité de membres du conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL jusqu'à la fin de leur mandat, soit jusqu'au 31 août 2026.
2. M^{me} Marina Lopez Rodriguez et M. Frédéric Riehl restent en fonction en qualité de suppléants de M. Juan Macho Baena et de M. Pierre-Louis Dugenet (respectivement), membres du conseil de surveillance représentant le personnel d'EUROCONTROL, jusqu'à la fin de leur mandat, soit jusqu'au 31 août 2026.

Article 5 : membres représentant le directeur général

Nominations prenant effet le 1^{er} septembre 2024 pour une période de quatre ans, soit jusqu'au 31 août 2028

La nomination de M. Bhevan Chandrasena en tant que membre du conseil de surveillance représentant le directeur général et la nomination de M^{me} Laura Ciarlone en tant que sa suppléante sont renouvelées.

Article 6 : date de prise d'effet

La présente mesure annule et remplace la mesure n° 24/287 de la Commission permanente du 19 février 2024 et prend effet le 1^{er} septembre 2024.

Fait à Bruxelles, le 16/09/2024



Üllar Salumäe
Président de la Commission permanente